ACTES

DU

COMITÉ MÉDICAL

Des Bouches-du-Rhône.

N° 10. — Octobre 1851.

PREMIÈRE PARTIE.

EXTRAIT DES SÉANCES DU COMITÉ.

Séance du 5 Septembre 1851.

PRÉSIDENCE DE M. GIRAUD.

M. le Secrétaire perpétuel lit et le Comité adopte le procès verbal de la séance du 27 août.

La correspondance présente une lettre de M. Armspach, Secrétaire spécial du Comité, à Arles, qui propose un mode de perception des quotités arriérées. Cette proposition, nouvelle preuve du zèle qui anime l'honorable M. Armspach, est prise en considération.

Les Actes du Comité paraissent une fois par mois, à des jours indéterminés. — L'abonnement est annuel, à partir de janvier, et payable d'avance; le prix en est de 4 fr. pour les membres du Comité et de 5 fr. pour les non adhérents.

Tous les envois doivent être adressés *franco*, à M. le Secrétaire perpétuel du Comité, rue des Petits-Pères, 15, à Marseille.

M. P.-M. Roux communique deux lettres, l'une qu'il a écrite en réponse à un membre dont la démission a été acceptée dans la dernière séance, l'autre qu'il a adressée, le 3 du courant, à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, pour le prier, au nom du Comité médical, de rappeler à MM. les Maires des communes de ce département, les dispositions des lois relatives à l'exercice de la médecine et de la pharmacie. A cette lettre était joint un rapport de la commission de police médicale, fesant ressortir l'indispensable nécessité de sévir contre les infractions à ces dispositions légales, et de reviser le plutôt possible les diplômes des médecins et pharmaciens du même département.

M. Flavard présente, dans deux nouvelles lettres, la suite de ses considérations sur l'hygiène à Marseille. Cette communication est accueillie comme celle faite par le même membre dans la séance d'août, c'est-à-dire qu'il est décidé de la consigner en entier dans les Actes du Comité.

M. le Secrétaire perpétuel rappelle 1° que la demande d'un conseil de discipline, adressée par le Comité, le 22 mars 1851, au Ministre de l'intérieur, a été ensuite renvoyée avec recommandation par celui-ci au Ministre de l'agriculture et du commerce, comme rentrant particulièrement dans les attributions de ce Ministre; 2° que le Comité avait cru devoir attendre que le Ministre du commerce eût prononcé et avait conséquemment ajourné toute réclamation ultérieure; 3° qu'aujourd'hui il importe de frapper directement à la porte de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, en lui faisant parvenir par l'intermédiaire de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, avec une lettre explicite, une copie du mémoire adressé d'abord au Ministre de l'intérieur, à l'effet d'obtenir du Gouvernement un conseil de discipline, pour le corps médical dans chaque département.

Le Comité est unanime pour reconnaître l'opportunité de s'occuper de nouveau d'une affaire aussi importante, ainsi que la proposition vient d'en être faite. Mais il estime que ce doit

être après que M. le Secrétaire perpétuel sera de retour du congrès scientifique de France, c'est-à-dire à la séance d'octobre prochain.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

P.-M. ROUX.

DEUXIÈME PARTIE.

MÉMOIRES, NOTICES, RAPPORTS, ETC.

Lettres sur Marseille au point de vue hygiénique, etc.

3me LETTRE.

La santé est le premier des biens, tout le monde le sait, tous en conviennent, grands et petits, malades et bien portants, et l'on aurait lieu de s'étonner de l'incurie générale, pour l'hygiène publique, si l'on ne connaissait l'apathie d'un très grand nombre pour leur propre hygiène, si l'on ne voyait tous les jours dans nos rues l'insouciance de ceux chargés de la surveiller, ou de faire exécuter les ordonnances qui la régissent.

L'hygiène est puisée dans la nature; le bon sens et la raison l'ont découverte.

Malheureusement l'homme en société, le prolétaire, l'ouvrier dans les grands centres de population, souvent distraits, trop préoccupés par les exigences de leur position, n'y peuvent pas apporter toute l'attention désirable; bien portants, ils la négligent ou bien ils affrontent, comme le fataliste, les mauvaises conditions du milieu choisi, je devrais dire le plus souvent imposé par la nécessité;

malades et superstitieux, ils sont plus pressés souvent d'aller demander des remèdes secrets que d'établir chez eux de moins mauvaises conditions de salubrité, souvent cause première, quelquefois unique, du mal dont ils se plaignent.

Peu confiants en leurs semblables, dont ils ont plus d'une fois essuyé la dureté, ils appellent l'*inconnu*, le Dieu du hasard à leur secours; vivant à l'étroit et pêle et mêle dans une atmosphère viciée, dans un lieu souvent humide, presque toujours malpropre, le pauvre ouvrier, s'il est malade, y trouve un accroissement à ses maux et devient pour lui-même, ou les membres de sa famille, une nouvelle cause d'insalubrité ou d'infection, forcé qu'il est de se soumettre aux conséquences inévitables de sa position.

La Société des sciences de Rouen a mis au concours un prix pour le meilleur traité d'hygiène à l'usage des ouvriers des grandes villes, rien de mieux; mais ces notions générales sont aujourd'hui généralement répandues parmi eux, et si elles ne sont pas plus fréquemment mises en pratique, c'est que pour eux il y a souvent impossibilité matérielle de le faire, et s'ils les négligent à l'atelier, dans la manipulation des substances toxiques ou seulement nuisibles, le blâme en revient le plus souvent aux chefs des établissements qui, par oubli, négligence, calcul ou ignorance de leur efficacité préservatrice, laissent s'y établir de mauvaises conditions d'hygiène ou ne cherchent pas à l'en débarrasser et à détruire celles provenant de l'industrie.

Ce n'est pas habituellement l'hygiène de l'atelier qui manque à l'ouvrier; c'est le plus souvent celle de la famille, ce sont les mauvaises conditions où il s'y trouve placé qui viennent compromettre sa santé.

Rentré chez lui dans un quartier mal sain, dans une habitation étroite, privée d'air, surchargée d'habitants, froide en hiver, brûlante en été, comment pourrait-il s'y soustraire à leur influence, en diminuer ou en amortir les fâcheux effets sur sa constitution ? Comment pourrait-il faire ce qu'il sait devoir

être avantageux pour lui et utile aux siens? Et pour n'avoir pas ses yeux affligés du tableau qui s'étale chez lui avec tout le hideux cortège et sous les formes les plus repoussantes de la misère, il se hâte de fuir autant qu'il peut et de déserter le foyer domestique, et il va trouver ailleurs la corruption et le vice.

Dans notre état social actuel, les grands centres de population sont devenus les dégorgeoirs de tous les bras oisifs que l'agriculture en souffrance ne réclame plus ou ne peut plus occuper; et ces hommes y arrivent pour la plupart dans de tristes conditions de bien-être; presque tous sans ressource, ils vont se loger dans les plus mauvais quartiers, dans ces garnis de bas étage qui exigent une surveillance continuelle et nécessitent des mesures générales de salubrité, si l'on ne veut voir tôt ou tard s'acclimater parmi nous ces épidémies dont les grandes populations d'autrefois furent atteintes, et dont l'histoire de Marseille a conservé, nous le verrons, de si tristes souvenirs.

C'est, sans contredit, l'ignorance ou l'oubli de ces grandes loi conservatrices exigées pour l'homme dans certaines conditions locales qui en furent le germe, parce qu'on ne peut les enfreindre longtemps sans compromettre l'existence de ceux soumis à son action : et peut-être le choléra, qui, à plusieurs reprises déjà, a promené son glaive meurtrier sur toute l'Europe, s'arrêtant par prédilection sur les grandes villes et sur les quartiers les moins sains, peuplés ordinairement par la misère ou les infirmités humaines, ne reconnaissait pas d'autres causes et y naissait sous quelques-unes des mêmes conditions d'autrefois.

Avertissement en tous cas providentiel, rapprochement nullement de fantaisie qui doivent nous engager à nous prémunir autant que possible contre de nouvelles invasions par l'application d'une hygiène publique et privée plus sévère, et par l'observance plus exacte des lois préservatrices que nous fait connaître cette science.

Tout se tient ici bas, et le monde extérieur qui nous enveloppe de toute part, et auquel nous ne pouvons jamais nous soustraire, a une telle influence sur notre organisme et ses affections, que nous tendons sans cesse à nous mettre en harmonie avec lui, à le modifier s'il nous est contraire, pour nous préserver, nous soulager ou guérir les désordres entraînés dans notre économie par son action permanente.

Mais trop souvent dans les grandes villes, pour bon nombre de gens, ces modificateurs généraux et constants du milieu deviennent, comme dit Susmich, des foyers pestilentiels qui dévorent les hommes, étiolent leurs enfants et rabougrissent leur constitution.

L'assemblée vient d'adopter une loi sur les logements insalubres, sur l'assainissement des vieux quartiers, des quartiers populeux de nos anciennes cités. Depuis longtemps la morale publique demandait cette réforme ; on a voulu, par là, essayer de jeter les bases d'une hygiène publique et compléter celles d'une hygiène privée, capable d'embrasser toutes les phases de la vie de l'homme, toutes les positions sociales et les époques de la vie, depuis la naissance jusqu'à la vieillesse la plus reculée.

On a invité les médecins à s'occuper de l'hygiène des professions, de leur influence sur la santé des ouvriers ; on a donné des récompenses à ceux qui s'occupaient des maladies des ouvriers exposés dans les arts aux émanations cuivreuses, arsenicales, sulfureuses, acides, alcalines, ou autres ; et la chimie est souvent venue en aide pour éloigner, annihiler ou corriger les pernicieux effets des industries et des milieux réputés malsains; mais, plus d'une fois, après avoir récompensé leur zèle et reconnu la valeur de leurs conseils, on les a laissés comme non avenus.

Combien peu on a fait encore en comparaison de ce qu'il reste à faire ! Les améliorations, on le sait, marchent non moins lentement que les découvertes utiles : mais nous détournons

volontiers les yeux pour ne pas voir ; et trop souvent notre mauvaise volonté se cache sous le masque de l'impuissance.

M. Guizot l'avait dit cependant, dans le temps, à l'Académie des Sciences morales : « Il faut, en première ligne, s'occuper d'une législation spéciale sur les logements insalubres dont l'horrible insalubrité est cause première de cette immoralité qui décime et appauvrit la population de nos grandes villes. » Le ministre oublia le conseil donné par l'académicien. Que les administrations des grandes villes profitent du conseil, et que, dans leur préoccupation, ils ne mettent pas à la queue ce que l'ex-ministre mettait en première ligne.

C'est aux administrations des grands centres de population à prendre l'initiative, à mettre résolument la main à l'œuvre pour résoudre la question posée : « Faire dans le domaine du possible, pour l'amélioration physique des classes pauvres et l'hygiène de leur demeure, tout ce que peut pour elles la société actuelle. »

Il faut d'abord commencer par abattre ces ruelles étroites, sombres et boueuses où vivent tant de malheureux déshérités, plus à plaindre qu'à blâmer ; qui, dégradés par la misère et le vice, attendent, comme les bêtes immondes, les ténèbres pour sortir de leur repaire, et qui, vivant côte à côte de la demeure de la classe honnête et laborieuse des artisans, des prolétaires, y apportent, avec leurs vices, des ferments de désordre et de trouble.

Ne faisons pas comme les charlatans, qui promettent et se chargent de vous guérir sans voir ni connaître votre mal ; imitons ces médecins consciencieux qui veulent voir et entendre avant de prononcer sur la nature et la gravité du mal ; imitons-les, quand ils font évacuer les lieux malsains, encombrés de malades, pour y détruire ou arrêter une épidémie ou une maladie devenue infectieuse. L'hygiène devient alors, pour eux, un puissant auxiliaire de la médecine ; elle deviendra aussi, pour les grands centres de population, d'un grand secours, si elle est bien appliquée, car elle corrigera l'exécution des mesures

proposées pour atteindre le mal et disperser le vice, si elle les trouve défectueuses; elle simplifiera la surveillance de la police, aujourd'hui si coûteuse dans les villes principales, et qui, parfois, à la voir agir, semble plutôt protéger que réprimer les abus de ces lieux.

En faisant pénétrer l'air et la lumière dans ces cavernes, ces bouges, ces souterrains, ces garnis repoussants des vieux quartiers, où se cachent les industriels de la bienfaisance, où vont s'abriter les voleurs de profession et les récidivistes, on peut espérer d'arrêter une partie du mal qu'ils font, ces gens-là n'ayant plus de force au grand jour.

N'est-ce pas de là que sortent, aux jours des révolutions, des colères populaires, ces hommes tarés dont l'élément est le désordre, dont les joies ne peuvent naître que dans nos discordes civiles, que tous les partis renient, reprochent comme un opprobre à leurs adversaires d'avoir pour auxiliaires, qui flétriraient et déshonoreraient toute cause juste, si l'on ne savait que partout et toujours, n'importe le drapeau sous lequel ils s'enrôlent, le parti à la solde duquel ils se mettent, ils en deviennent la tare et l'embarras; si l'histoire de nos révolutions ne nous apprenait qu'on s'est toujours vu forcé de les punir, pour leurs méfaits, pendant le combat ou après la victoire. Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que ces hommes ont toujours formé l'appoint des agitateurs ambitieux de tous les temps, et qu'ils sont l'ignoble milice où va trop souvent encore se recruter une partie de la police secrète de nos plus grands centres de population? Un ministre ou un chef de la police de notre capitale, je ne sais lequel des deux, ne disait-il pas, pour excuser cette nécessité du pouvoir, cette anomalie dans un pays civilisé : « Où trouver d'honnêtes gens qui veuillent faire cette besogne? » N'est-ce pas là une critique sanglante de notre état social, qu'on soit forcé d'aller chercher des éléments d'ordre et de tranquillité dans la vase et les bas-fonds d'une société?

N'est-ce pas à ce contact dissolvant que les populations

ouvrières et pauvres des grandes villes doivent le malaise qui les travaille et la démoralisation qui en provient?

On construit à Paris des cités industrielles pour fournir à la classe ouvrière, à moindre prix, des logements salubres, emménagés, appropriés pour elle, suivant le nombre et les besoins de la famille, et construits d'après les lois d'une sage hygiène.

Tous les jours, nous entendons parler de vieux quartiers déblayés, de nouvelles rues projetées pour les traverser, afin de les assainir. A Rouen, à Lille, on a fait fermer certaines maisons insalubres, on en a fait démolir d'autres, qui ne présentaient ni la sécurité ni la salubrité désirables.

Marseille, elle si bien dotée par le climat, si heureusement située pour sa prospérité future, tiendra sans doute à honneur, de ne pas se laisser distancer dans cette voie d'améliorations semblables; c'est dans les quartiers de sa vieille cité, que les épidémies exercent par prédilection leurs ravages, c'est là en temps ordinaire, qu'on rencontre si fréquemment ces maladies *scrophuleuses*, tenaces, qui encombrent les hôpitaux de malades, dits incurables ou infirmes, et qui deviennent, en temps d'épidémie ou pendant les mauvais jours d'hiver, une surcharge assez forte, pour mettre parfois l'administration des hospices, dans la pénible alternative ou de refuser la porte à des malades atteints de maladies aigues, ou de renvoyer ceux en traitement pour des affections chroniques, appelés dans les grands centres de population *pensionnaires*, par les sœurs hospitalières et les infirmiers.

Une société démocratique a mis dernièrement au concours, la question suivante :

« Rechercher les moyens à employer pour l'assainissement des habitations des villes et des campagnes. » On pouvait se dispenser de mettre cette question à l'étude : sa solution pratique est toute trouvée, il suffit de le vouloir et de mettre la main à l'œuvre, en essayant des plus judicieux et des plus immédiatement applicables parmi tous les moyens proposés; et ils sont nombreux : pour tous, il faut, sans doute,

l'air, la lumière et l'espace ; mais cela ne peut suffire ; sans le travail ou l'assistance pour alléger leur misère, les pauvres habitants des villes et des campagnes ne pourront jamais avoir les moyens d'assainir leurs demeures, et de maintenir la propreté sur eux et autour d'eux : que peuvent les conseils et les procédés, si les moyens d'exécution manquent ?

Solidaires les uns des autres, sur cette terre, nous oublions, la plupart du temps, qu'ayant tous mêmes devoirs à remplir, nous avons aussi mêmes droits aux avantages de la société ; comparez cependant l'hygiène publique des quartiers pauvres, avec celle des quartiers bourgeois ou habités par l'opulence, celle de la demeure des uns, avec celle des autres : quelle disproportion ! Quel contraste affligeant !

Ceux-là, parqués, comme autrefois les Juifs, dans des quartiers sales et isolés, à peu près jamais franchis par la fortune et l'opulence, vivent là entassés et rongés par la vermine et la malpropreté ; on dirait ces quartiers, des *communs* faits pour loger une race dégénérée ou, comme autrefois, des serfs et des esclaves, au service encore de leurs maîtres et seigneurs.

Aussi pour des raisons, non seulement de convenance, de moralité et de justice, mais dans l'intérêt de la salubrité des masses (nous le prouverons), on doit demander ici des améliorations nombreuses d'hygiène publique et privée.

Marseille est située entre le 33° 17' latitude et le 3° 2' longitude.

Cette ville est bâtie tout au fond d'une baie qui forme son port; on dirait celui-ci, au premier aspect, sans communication avec la mer, tant il se trouve enclavé dans la ville ; tant son entrée se trouve resserrée entre les deux forts qui le protègent et empêchent ainsi la vague du large d'arriver directement jusque dans le port, pour y renouveler ses eaux.

La ville s'élève en amphithéâtre tout autour de cet immense bassin, qui n'a pas moins de 29 hectares de superficie conquis par le génie de l'homme sur la mer, et construit en

forme de parallélogramme pour lui donner avec plus de régularité, plus de points de contact avec elle : ce port qui peut contenir mille navires, présente, avec les quais, la figure évidée d'un fer à cheval dont l'extrémité *est* formerait le centre, et dont tous les rayons aboutiraient au trois quais qui le bordent, en s'étendant à droite, et au *sud* jusqu'au Prado, à gauche et au *nord* à Arenc, où viennent se jeter à la mer les ruisseaux ou petites rivières, qui traversent le territoire de Marseille, ses côtages et ses faubourgs.

Ces ruisseaux qui fournissent une partie de leurs eaux, pour alimenter les fontaines de la ville, les lavoirs et les buanderies, desservent aujourd'hui, dans leur parcours, un très grand nombre d'usines, et d'industries établies dans leur voisinage.

Quoique leurs eaux soient peu abondantes, elles avaient cependant suffi jusqu'ici aux besoins de sa population, en fertilisant un peu cette campagne aride et pelée, rendue productive par l'industrie humaine et qu'on voit aujourd'hui toute couverte, à plusieurs lieues d'étendue, de ces villages, de ces *bastides*, qui forment la banlieue de la ville, lui donnent un aspect si pittoresque, tout en contribuant à sa salubrité, parce qu'ils entraînent rapidement dans la mer, les résidus de toutes les fabriques, des faubourgs qu'ils traversent.

Comme le vieux Marseille, la nouvelle ville part du port et s'élève graduellement de tout côté sur une chaîne de monticules, parfois élevés jusqu'à plus de trois cents pieds au-dessus de son niveau (soit 150 mètres) ; cette disposition, toute à l'avantage de la salubrité de la ville, qui permet aux eaux sales des quartiers supérieurs un facile et rapide écoulement, a été, de tout temps, et reste encore, cependant, une cause permanente d'insalubrité, parce qu'au lieu d'utiliser cette disposition du terrain pour construire des égoûts destinés à conduire les eaux ménagères de la ville à la mer, on les a laissées jusqu'ici se déverser presque entièrement dans le port, après avoir librement circulé dans toutes les rues. Les étrangers se demandent pourquoi une ville qui a pu dépenser plus de 44

millions pour la construction de son magnifique canal de la Durance, qui a permis de consacrer plus de 6 millions soit dans la belle construction de son pont-aqueduc de Roquefavour, soit pour d'autres travaux d'art, n'a pas pu consacrer encore un à deux millions à l'assainissement d'un port, cause permanente de maladies pour les habitants, et n'a su faire quelque réserve et quelques économies pour procurer enfin aux Marseillais un mode de vidange moins incommode et plus salubre, en les affranchissant de cette servitude et de cette exhibition journalière de barriques municipales, de baquets et de jarres, qui ne respectent ni l'odorat, ni la santé, et qu'on voit plusieurs fois, le jour, placés en sentinelle sur le seuil de chaque porte, ou déversés à tout instant du jour sur la voie publique.

Depuis notre première révolution, et surtout depuis 1830, Marseille a suivi un mouvement ascensionnel de prospérité, résultat de la nouvelle impulsion donnée à son commerce par la conquête d'Alger et par l'échelle du Levant qui vient prendre tous les jours une part plus active à notre civilisation.

La colonisation sérieuse de cette nouvelle province de l'autre côté de notre rivage une fois bien établie, agrandira les relations avec nos colons et les peuplades kabyles ou nomades qui fréquentent déjà leurs marchés, et décuplera l'importance de notre commerce en leur donnant une extension incalculable.

La pourvoyeuse de cette nouvelle colonie, destinée à recevoir l'exubérance de la mère patrie, Marseille, deviendra bientôt le premier port d'Europe comme elle est déjà le premier et le plus important port de France, à cause de son heureuse situation sur le passage des Indes et du Levant.

Sentinelle avancée et l'entrepôt général de ce grand lac qu'on appelle la Méditerranée, c'est vers elle que convergeront chaque jour davantage l'exportation des contrées du Nord et l'importation des denrées du Levant à mesure de l'importance acquise par l'Algérie et des migrations de l'Europe occidentale vers l'Orient et de la fusion des races comme de l'alliance des peuples jusqu'ici restés ennemis ou adversaires,

et rarement constants alliés, parce que leur haine, comme leur amitié, reposait sur un malentendu des intérêts étroits de caste ou de nationalité.

Elle a donc tout intérêt à se préparer à cette nouvelle mission providentielle en écartant de son sein toutes les causes d'insalubrité qu'elle recèle : déjà elle reçoit plus du tiers du tonnage qui arrive en France ; et tous les jours, sa population tendant à s'accroître, aux dangers de l'insalubrité de quelques parties de la ville et de sa mauvaise hygiène, viendraient s'ajouter ceux naissant toujours des grandes agglomérations d'individus sur un point.

Mais avant d'examiner à fond les causes d'insalubrité qu'elle recèle, et pour mieux se rendre compte de l'importance attachée à son hygiène comme des causes qui ont contribué jusqu'ici à maintenir Marseille dans cette infériorité de salubrité d'où son climat et sa position topographique auraient dû la faire sortir, permettez-moi de parler un peu des mœurs et du caractère de cette population marchande essentiellement industrieuse qui a survécu à tous ses désastres, s'est relevée et aprospéré malgré les nombreuses pestes qu'elle a essuyées, les guerres qu'elle a soutenues, et malgré le système continental, qui auraient dû, ce semble, disperser ou détruire sa population et anéantir son commerce.

E^ne FLAVARD.

TROISIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

Annonces.— Nous donnerons, dans le n° de novembre, le rapport fait dernièrement par M. le docteur Jouve, au nom de la commission de police médicale et d'hygiène publique, et tendant à provoquer prochainement la révision des diplômes des médecins, chirurgiens et pharmaciens du département des Bouches-du-Rhône, etc., etc.

Ce rapport sera précédé de notre lettre d'envoi à M. le Préfet de ce département et suivi de la réponse très satisfaisante de ce magistrat.

Honoraires des médecins. — « Dans sa séance du 3 avril dernier, la société médicale du troisième arrondissement de Paris a pris, sur la proposition d'un de ses membres, une décision qui ne peut manquer de trouver de nombreux imitateurs dans les autres sociétés médicales d'arrondissement. C'est la création d'un comité médical chargé de s'aboucher avec le juge de paix du troisième arrondissement et de l'inviter à vouloir bien l'accepter comme arbitre dans les contestations litigieuses qui s'élèvent trop souvent entre médecins et clients, au sujet des honoraires.

« Nous ne pouvons, dans l'intérêt du corps médical, qu'applaudir à cette mesure, et nous désirons qu'elle soit adoptée par les autres sociétés des arrondissements de Paris. »

Cet article que nous empruntons à l'*Abeille médicale* est l'un de ceux que l'on ne saurait trop reproduire, en ce sens que la mesure qui y est proposée peut applanir bien des difficultés.

Prix proposés. — La Société de médecine de Gand a mis au concours pour l'année 1853 les questions suivantes :

1re Question : *Faire l'histoire raisonnée des progrès de l'art*

des accouchements, en Belgique, depuis PALFQN *jusqu'à nos jours ;* prix une médaille de 200 francs.

2me Question : *Quelles sont les vertus thérapeutiques de la belladone?* S'appuyer sur des faits pratiques. Prix une médaille de 100 francs.

3me Question : *Déterminer par des faits, l'utilité de l'électricité dans le traitement des maladies.* Prix une médaille de 100 francs.

4me Question : *Quels sont les meilleurs moyens jusqu'ici connus pour prévenir et pour combattre l'infection purulente à la suite des grandes opérations chirurgicales?* Prix une médaille de 100 francs.

5me Question : *Exposer les vertus thérapeutiques du seigle ergoté.* S'appuyer sur des faits pratiques. Prix une médaille de 100 francs.

La société a résolu, en outre, d'accorder une récompense de 100 francs à l'auteur du travail le plus important, sur un point quelconque des sciences médicales, qui lui parviendra dans le courant de l'année 1851.

Les mémoires, écrits en français, en allemand ou en latin, devront être adressés, francs de port, et dans les formes académiques usitées, avant le 1er avril 1852, à M. le docteur TEIRLINCK, Secrétaire de la Société, rue Basse (Onderstraet) n° 48, à Gand.

Recettes médicales. — On lit dans le *Recueil des travaux* de la société médicale du département d'Indre et Loire, séance du 6 février 1851, que M. le docteur THOMAS, médecin à Paris, produisit, il y a une douzaine d'années, époque à laquelle il exerçait la médecine à la Nouvelle-Orléans, un travail sur les bons effets du chlorure d'oxide de sodium contre les fièvres intermittentes à leur début et même contre leurs rechutes.

M. THOMAS administre le chlorure d'oxide de sodium à la dose de quatre grammes (un gros), dans quelques cuillerées d'eau sucrée et pendant l'apyrexie. Continuée pendant deux

ou trois jours, cette dose suffit pour enrayer les accès de fièvres quotidiennes et tierces. Mais il faut y recourir pendant cinq ou six jours quand il s'agit de triompher des fièvres quartes.

La Société médicale de Tours s'est proposée d'étudier ce moyen et d'en publier les résultats.

— *Bons effets des injections ammoniacales contre l'aménorrhée.* — Un professeur de Montpellier, M. Broussonnet, a remis en usage les injections ammoniacales très recommandées autrefois, contre l'aménorrhée, mais ensuite tout à fait abandonnées. M. Broussonnet en conseille l'emploi de la manière suivante: La malade doit s'injecter trois ou quatre fois par jour dans le vagin 10 à 12 gouttes d'ammoniaque, étendues dans trois ou quatre cuillerées de lait. Pour que ces injections réussissent, il faut qu'elles produisent un peu de douleur. Si cela n'avait pas lieu, il conviendrait donc d'augmenter la dose de l'ammoniaque, bien entendu qu'on la diminuerait si la douleur était trop forte. On ne commence ces injections que deux ou trois jours avant l'époque menstruelle, et on les suspend dès que les règles paraissent ou que leur époque est passée.

Une observation récente, produite par le professeur Broussonnet et insérée dans la *Gazette médicale de Montpellier*, est un fait de plus à ajouter à beaucoup d'autres, constatant l'efficacité des injections ammoniacales pour rappeler les règles supprimées.

Petite correspondance. — Nous comptons encore des retardataires parmi les adhérents qui doivent plusieurs cotisations, et parmi ceux à qui a été adressée la circulaire ayant pour objet la demande des principaux renseignements biographiques qui les concernent. Nous nous étions flattés que notre voix serait entendue de tous nos collègues. Nous faudra-t-il désormais désigner nominativement ceux qui n'auront point répondu à notre appel?

P.-M. ROUX.